

C.V.: S. E. Madame Yvette LAMBIN-BERTI

Professeur certifié d'éducation et sportive en 1974, elle enseigne jusqu'en 1986, date à laquelle elle est chargée des fonctions d'Administrateur du stade Louis II lors de sa mise en service, puis en 1990 devient Directeur-adjoint de l'Education nationale de la jeunesse et des sports pour enfin prendre la Direction de ce service trois ans plus tard. Sa nomination en qualité de Commissaire général intervient en 2005.

Durant ces quinze années passées à la tête de la Direction de l'Education nationale de la jeunesse et des sports (qui représente 6000 élèves et 800 personnels, enseignants, non enseignants, techniques issus des établissements scolaires et sportifs), une insistance toute particulière a été portée sur la politique des langues (enseignement d'une deuxième langue dès la maternelle, ouverture de sections internationales et européennes, mise en place d'une LV1 bis en 6°, dont le chinois, et enseignement obligatoire de la langue monégasque au collège), sur les partenariats avec les acteurs locaux (Banques, SBM, Experts comptables, etc.) pour la mise en place de stages et de diplômes de niveau licence, la réorganisation de l'aide aux élèves en difficultés (problèmes scolaires, aide sociale et psychologique, plan santé tri-annuel). Sous son impulsion ont également été créées une innovante éducation culturelle en milieu scolaire, une coopération avec la Fondation Prince Pierre de Monaco, ainsi que le développement essentiel d'outils concernant l'identité, la langue et l'histoire de Monaco. Les dernières années ont notamment vu le développement du périscolaire et d'une politique pour la jeunesse (dont un Conseil Economique et Social des Jeunes, représentant tous les établissements du secondaire), des programmes spécifiques d'éducation au développement durable (à tous les niveaux de la scolarité). On notera également en même temps une ouverture forte de la Direction à l'international (ONU, UNESCO, Francophonie, Conseil de l'Europe, adhésion au réseau ENIC, participation des établissements à de multiples journées mondiales, etc.). Le taux de réussite au baccalauréat se situe à Monaco toutes les sections confondues, autour de 98%.

Parallèlement, Madame Lambin-Berti s'est très tôt engagée dans le monde associatif sportif en devenant Présidente de l'A.S.M. de Natation, Vice-Présidente de la Fédération Monégasque de Natation, Secrétaire générale du Comité Olympique, plusieurs fois Chef de délégation pour le compte du Comité Olympique Monégasque (Jeux Olympiques, Jeux des Petits Etats, Jeux Méditerranéens).

Mme Yvette Lambin-Berti a été nommée Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire, Délégué permanent de la Principauté de Monaco auprès de l'UNESCO à Paris, à compter du 1^{er} janvier 2010 par S.A.S le Prince Albert II.

Elle est titulaire de plusieurs décorations monégasques et françaises :
Officier de l'Ordre de Saint-Charles, Officier de l'Ordre de Grimaldi, Officier de l'Ordre du Mérite Culturel, Médaille de Vermeil de l'Education Physique et des Sports, Chevalier de l'Ordre de la Légion d'Honneur, Officier des Palmes Académiques.